

RAPPORT ANNUEL 2024.

INTERPROFESSION
DES FRUITS ET LÉGUMES
DU VALAIS 2024.



FRUITS
ET LÉGUMES
DU VALAIS



GRAVÉ DANS MON CŒUR.

Sommaire.

1 L'année 2024.

Les fruits et légumes du Valais en chiffres	4
Bilan climatique.	6

2 Fruits et légumes.

Surface, volume et rendement.	8
-------------------------------	---

3 Chiffres.

Résumé 2024.	14
Rendement brut fruits et légumes.	15
Surfaces fruits et légumes.	16
Surfaces fruits et légumes, évolution sur 10 ans.	17
Production fruits et légumes.	18
Production fruits et légumes, évolution sur 10 ans.	19

4 Dossiers.

ArboPhytoRed.	21
Nouveau réseau AgriClimaValais (ACV) dès le 1 ^{er} janvier 2024.	23
Financement spécial pour risques météorologiques ou phytosanitaires.	24
Enjeux liés aux maladies et ravageurs.	26
Commercialisation des fruits et légumes.	28
Stratégie 2030: Avenir de la filière valaisanne des fruits et légumes.	30
Séminaire suisse des fruits à noyau.	33
Programme Jeunes Consommateurs Valais.	34

5 Marketing.

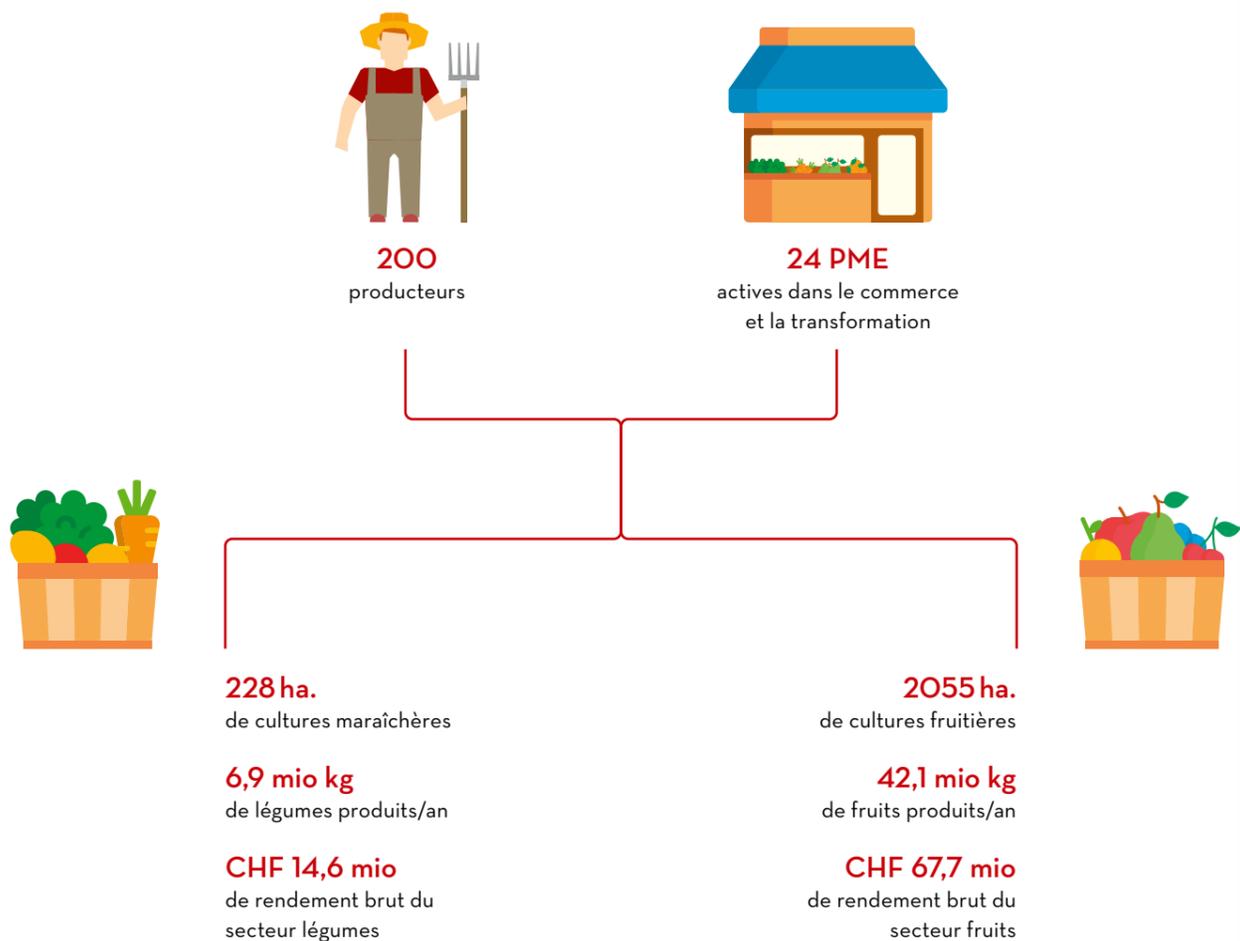
Campagne promotionnelle abricot 2024.	36
Campagne promotionnelle asperge 2024.	41

6 Interprofession des fruits et légumes du Valais.

Organes de l'IFELV 2024.	42
Champs d'action de l'IVELV.	43
Relations et collaborations.	43

1 L'année 2024.

Les fruits et légumes du Valais en chiffres.



Surface totale cultivée en Valais



2283 ha.

(-1% par rapport à 2023)

11%

par rapport à la surface cultivée Suisse

Volume total fruits et légumes en Valais



49'099 t

(+46% par rapport à 2023)

Surface et volume 2024



Asperges

68 ha.
475 t.

+ 12% par rapport à 2023



Abricots

664 ha.
6881 t.

+ 49% par rapport à 2023



Pommes

947 ha.
27'110 t.

+ 65% par rapport à 2023



Carottes

63 ha.
2605 t.

- 4% par rapport à 2023

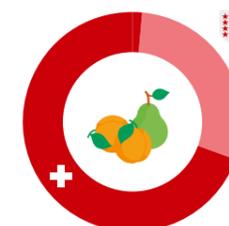
Production valaisanne légumes, VS production nationale



1,6%

part de la production valaisanne de légumes dans la production nationale

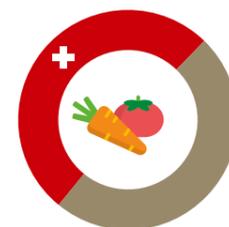
Production valaisanne fruits, VS production nationale



29%

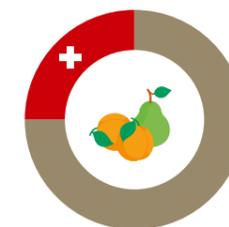
part de la production valaisanne de fruits dans la production nationale

Taux d'auto-approvisionnement en Suisse 2022*



48,8%

de légumes



25%

de fruits

*source: Part de la production indigène à la consommation totale - 2022 | Diagram

Bilan climatique 2024.

La Suisse a de nouveau connu une année extrêmement chaude. L'année a commencé par l'hiver le plus doux depuis le début des mesures. Le printemps s'est révélé particulièrement pluvieux dans de nombreuses régions, notamment au Sud des Alpes. L'été a connu le deuxième mois d'août le plus chaud depuis le début des mesures et quelques graves intempéries. À la fin de l'automne, les régions de plaine des deux côtés des Alpes ont enregistré des chutes de neige record.

Douceur hivernale remarquable et riche en précipitations.

La Suisse a connu son hiver le plus doux depuis 1864, avec une température supérieure de 2,8°C à la norme 1991-2020. Février a battu un nouveau record, dépassant la norme de 4,6°C. Les précipitations ont souvent été largement excédentaires, atteignant 130 à 160% de la norme, avec des records locaux. En Valais, des hauteurs de neige supérieures à la moyenne ont été enregistrées pendant une période prolongée au début de l'hiver.

Un printemps doux, arrosé et peu ensoleillé.

Le mois de mars s'est montré plus doux que la moyenne, tandis que la température en avril a été légèrement supérieure à la norme et celle de mai proche de la norme 1991-2020. Dans la plupart des régions, les précipitations durant le printemps ont été excédentaires. L'ensoleillement quant à lui n'a souvent atteint que l'équivalent de 70 à 80% de la norme.



De graves intempéries durant l'été.

L'été 2024 en Suisse a été marqué par un mois de juillet et d'août parmi les plus chauds. Cependant, la température en juin à l'échelle nationale a à peine dépassé la norme. Les précipitations ont été déficitaires (70 à 90% de la norme), sauf en juin, marqué par de fortes pluies. Celles-ci, ajoutées aux précipitations abondantes de mai, ont entraîné une situation tendue de crue avec des inondations.

Du 20 au 21 juin, de fortes précipitations dans les vallées du sud du Valais, combinées à la fonte des neiges, ont causé des dégâts importants en Valais, notamment à Zermatt. De violents orages le 29 juin, apportant d'énormes quantités de précipitations en peu de temps, ont aggravé la situation. Les cours d'eau, dont le Rhône, sont sortis de leur lit, provoquant à nouveau de lourds dommages.

Un automne doux avec un dernier mois ensoleillé.

La Suisse a enregistré le 9^e automne le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Après un mois de septembre légèrement trop frais par rapport à la norme, les mois d'octobre et de novembre se sont montrés particulièrement doux, notamment en altitude. Les trois mois de l'automne 2024 ont été marqués par des précipitations excédentaires dans de nombreuses régions. L'ensoleillement automnal est resté déficitaire en raison des mois de septembre et d'octobre qui se sont montrés gris.

Deux puissants épisodes hivernaux

Une importante chute des températures a provoqué localement des quantités de neige exceptionnelles en altitude au cours de la première quinzaine de septembre. Puis, de fortes chutes de neige au cours du dernière décade de novembre ont permis d'établir des records de neige fraîche sur 1 jour sur les régions de plaine des deux côtés des Alpes.

Source:

Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse.



Beaucoup de précipitations.
635mm de précipitations sur l'année à Sion.



Chaud.

34,7°C température la plus élevée mesurée à Sion en 2024.



Année précoce.

Floraison des abricotiers:
1^{re} quinzaine de mars.

2 Fruits et légumes.

Surface: 2'283 ha.

Volume: 49'099 t

Rendement: CHF 82'379'302.-

Le secteur valaisan des fruits et légumes, composé d'un peu plus de 200 producteurs professionnels et d'une vingtaine de PME actives dans le commerce et la transformation, contribue significativement à l'approvisionnement du pays. Le Valais constitue ainsi la plus grande région de production de fruits de table de Suisse, avec environ le tiers des surfaces de cultures fruitières (principalement pommes, poires et abricots). La production valaisanne est également importante en termes de précocité des cultures maraîchères et de petits fruits. Elle contribue à l'approvisionnement du marché national en début de saison.

Une année 2024, un volume de production dans les moyennes.

La production valaisanne des fruits et légumes 2024 se monte au total à 49'099 t. Elle retrouve les niveaux de 2022, à la suite de la production très basse de 2023. Cependant, elle reste faible par rapport à la moyenne des dix dernières années. Plus spécifiquement, 42'100 t de fruits valaisans ont été produites, contrant la baisse constatée les deux dernières années. Toutefois, les producteurs sont toujours confrontés à des conditions climatiques qui se détériorent (pluies continues, pression des maladies, gel, ...). Concernant les légumes, la production est constante avec un volume de 6'999 t. Les tonnages sont restés dans la moyenne et aucune diminution des surfaces de production n'a été constatée.

Production, fruits et légumes:



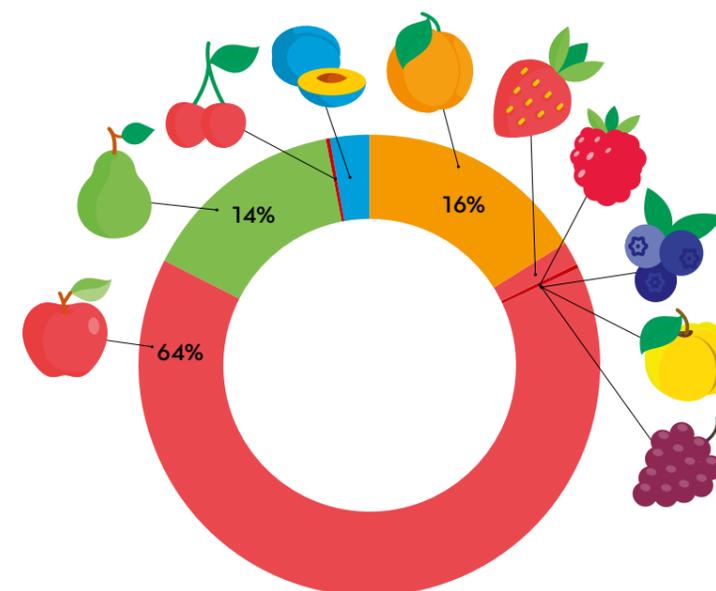
42'100 t. production de fruits.



6'999 t. production de légumes.



49'099 t. production totale.



Récoltes de fruits en Valais:

27'110 t de pommes.

6'039 t de poires.

129 t de cerises.

1130 t de pruneaux.

6881 t d'abricots.

648 t de fraises.

90 t de framboises.

23 t de baies.

36 t de pêches et coings.

13 t de raisons de table.

Récolte moyenne pour les abricots.

La cueillette des abricots a débuté le 10 juin pour se terminer le 16 septembre avec les variétés tardives. Toutefois, le 90% de la production est concentré entre le 1^{er} juillet et le 15 août.

Les cultures valaisannes d'abricots ont atteint en 2024 une récolte de 6'881 t, soit un peu en dessous de la moyenne des dix dernières années (6'839 t). Les conditions climatiques restent la cause de récolte moyenne. La récolte a été fortement touchée pour les conditions pluvieuses à laquelle s'est ajoutée la pression de la mouche suzukii. La qualité des fruits a été globalement moyenne.

La récolte indigène a fourni la consommation suisse en abricots frais avec 49% des volumes. Plus de 7'165 t d'abricots ont été importées de l'UE en 2024 pour une valeur de CHF 18 mio.

Les prix à la production restent sous-évalués, l'augmentation des coûts de production n'a toujours pas pu être considérée dans les négociations. Les prix indicatifs à la production sont quasi inchangés depuis 2008. La condition économique de l'abricot du Valais reste particulièrement fragile en raison des pressions climatiques, phytosanitaires et de la politique des prix.

Le maintien d'un prix équitable pour le producteur indigène représente un véritable défi face à la concurrence des abricots importés de l'UE et de l'offre pléthorique de pêches et nectarines. Entre mai et septembre, la Suisse a importé pas moins de 30'091 t de pêches et nectarines pour une valeur de CHF 61 mio.

Avec 664 ha., le Valais occupe le 94% des surfaces suisses en matière de production d'abricots. Les abricots représentent la troisième production fruitière du pays derrière les pommes et poires.

Les fraises valaisannes, 9% des volumes du pays, 4% pour les framboises.

Les conditions météorologiques clémentes de mars ont permis d'anticiper le début de la saison des fraises d'une semaine, malgré la chute des températures survenue en avril. Toutefois, ce refroidissement n'a eu qu'un impact marginal sur le développement des cultures.

La récolte des fraises a démarré fin avril. 648t ont été cueillies dans la plaine du Rhône et 7'012t à l'échelle Suisse. La récolte valaisanne a été légèrement inférieure à celle de 2023 (657t). Les fraises bio représentent 4.5% de la production suisse. La part des fraises indigènes est de seulement 31%, la grande majorité étant importée.

Le Valais a récolté 90 t de framboises et 2'231 t à l'échelle Suisse. La part indigène est de 28%.

Les autres baies (groseilles, cassis, mûres, myrtilles) sont en baisses avec 23 t de production valaisanne. Les myrtilles sont les plus prisées par les Suisses après les fraises, avec plus de 9'119 t de baies importées en 2024 (+ 11% par rapport à 2023). La production indigène représente un faible volume avec 7% de part de marché.

Les fraises, framboises, myrtilles, mûres et groseilles rencontrent un intérêt croissant de la part des consommatrices et consommateurs. Il est réjouissant de constater que la production indigène peut avoir de belles perspectives. Toutefois, la pression sur les prix à la production face à la concurrence étrangère est de plus en plus importante.

Pommes et poires.

La production valaisanne de pommes retrouve des chiffres dans la moyenne après deux années consécutives très basses. Quant aux poires, les volumes sont légèrement inférieurs à la moyenne des dix dernières années, mais en ligne avec les volumes produits en 2022.

Au total, 27'110t de pommes et 6'039t de poires ont été récoltées. La période de cueillette s'est étalée de fin juillet à fin novembre. Les récoltes se sont déroulées dans des conditions climatiques favorables en première partie de saison, suivie par des conditions humides pour les variétés tardives. Les variétés Gala et Golden ont représenté le 57% des volumes. Sur le plan commercial, les prix indicatifs à la production ont été réévalués à la hausse.

Cerises et pruneaux.

Les récoltes valaisannes de cerises sont de 129t et celles des pruneaux de 1'130t. Elles sont nettement plus élevées que la moyenne des dix dernières années, respectivement +3% et +37%. La qualité a été impactée par les conditions météo. Les débouchés commerciaux ont été compliqués.

La récolte de cerises a débuté en Valais le 6 juin pour se terminer le 4 juillet et du 28 juillet au 21 septembre pour les pruneaux. L'année a été normale en termes de saisonnalité. Sur le plan suisse, 1'526 t de cerises et 2'211 t de pruneaux ont été récoltés en 2024, des volumes en deçà de la moyenne quinquennale.

Récoltes par rapport à la moyenne des 10 dernières années.



+1% d'abricots



-22% de framboises



-4% de fraises



-49% de baies



-11% de pommes



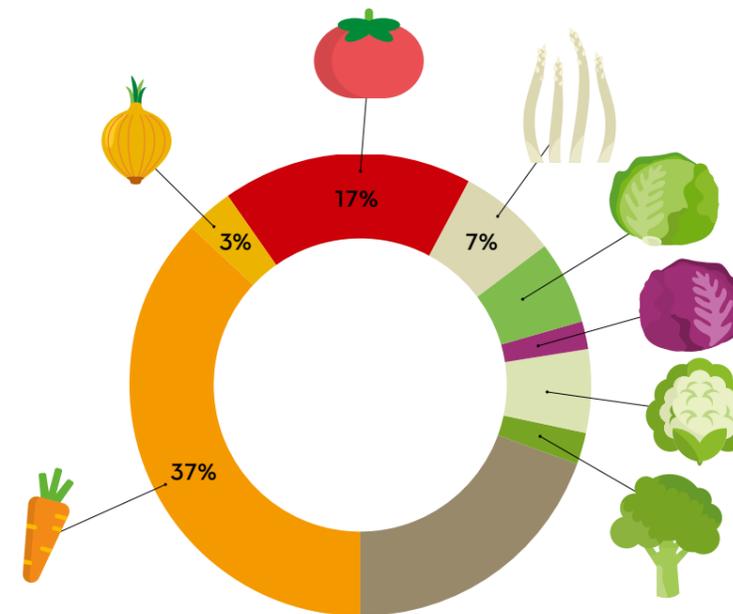
-21% de poires



+3% de cerises



+37% de pruneaux



Récoltes de légumes en Valais :

2605 t de carottes.

233 t d'oignons.

1221 t de tomates.

475 t d'asperges.

406 t de salades.

140 t de choux.

408 t de choux-fleurs.

166 t de brocolis.

1345 t autres légumes..

Des légumes valaisans avec des volumes stables.

La production valaisanne de légumes avec 228 ha. représente une faible part des surfaces suisses avec 1.4%. À l'exception des carottes et oignons, la production de légumes valaisans est essentiellement commercialisée par les circuits courts. L'érosion des surfaces de légumes depuis les années 90 est en cours de réévaluation par la branche et le Canton. Le Valais dispose de conditions favorables à la culture de légumes. Les conditions climatiques, la qualité de ses sols, les possibilités d'irrigation sont tous des éléments qui devraient favoriser de nouvelles cultures. Il reste toutefois l'élément central des marchés avec les débouchés de commercialisation. Il y a donc lieu de définir les opportunités pour l'avenir de cette filière.

Une saison moyenne pour les asperges.

La saison des asperges valaisannes a débuté fin mars par les cultures sous tunnel. Les conditions climatiques ont été mitigées durant toute la période de production, conséquence du printemps froid. Les volumes sont toutefois dans la moyenne.

L'asperge du Valais est la principale source du rendement brut de légumes. 47 ha. d'asperges blanches et 21 ha. de vertes sont cultivés entre Collombey-Muraz et Sierre. Les surfaces sont relativement stables.

Sur le plan national, la surface totale est de 435 ha., 58% de verte et 42% de blanche. Zürich avec 110 ha. est la première région de production du pays.

Légumes primeurs dès la fin mai.

La fin mai marque le début de la récolte des légumes primeurs avec le trio: carottes, oignons et pommes de terre. Le début d'arrachage a été favorable aux cultures valaisannes permettant de fournir le marché suisse quelques jours avant les autres régions du pays. Ces légumes restent très attendus des consommateurs, ils permettent de faire le lien entre les légumes d'hiver et ceux d'été. Pour les légumes en plein champ, notamment pour les légumes de garde, les conditions de récolte automnales se sont avérées globalement bonnes.

Surfaces fruits et légumes.

2'055 ha. de fruits et 228 ha. de légumes ont été cultivés en Valais en 2024. La zone des cultures s'étend du Bois de Finges au Lac Léman. La baisse des surfaces de fruits est toujours amorcée avec une diminution constante de 1% par année. Cependant, les surfaces de pommes ont subi une diminution plus faible qu'en 2023. Ce sont les poires et les abricots qui enregistrent une baisse plus conséquente en 2024, respectivement -1,7% et -2,5%. Le Valais reste néanmoins le premier producteur de fruits suisses avec 29% des surfaces du pays.

Les surfaces de légumes sont stables, la zone principale restant le Chablais. La plaine du Rhône avec 228 ha. ne représente plus que le 1,6% des terres légumières du pays. Les surfaces de carottes-oignons représentent le 34% des surfaces de légumes valaisans, s'en suivent les asperges avec 30% des surfaces. Les tomates valaisannes ne couvrent plus que 5% des surfaces. Le Valais compte 41 ha. de serre et tunnel de légumes. Quant aux surfaces bio, elles couvrent le 20% des surfaces avec leur 46 ha.

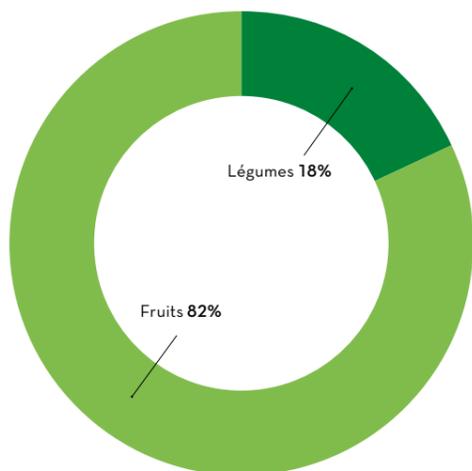
Rendement brut fruits et légumes..

Le rendement brut du secteur des fruits et légumes du Valais se chiffre en 2024 à CHF 82'379'302.-. Par rapport à 2023, le rendement brut global 2024 est en hausse de 43%. Cependant, en comparaison à l'année 2022, sans dommages graves aux cultures, la hausse du rendement brut est de 14%.

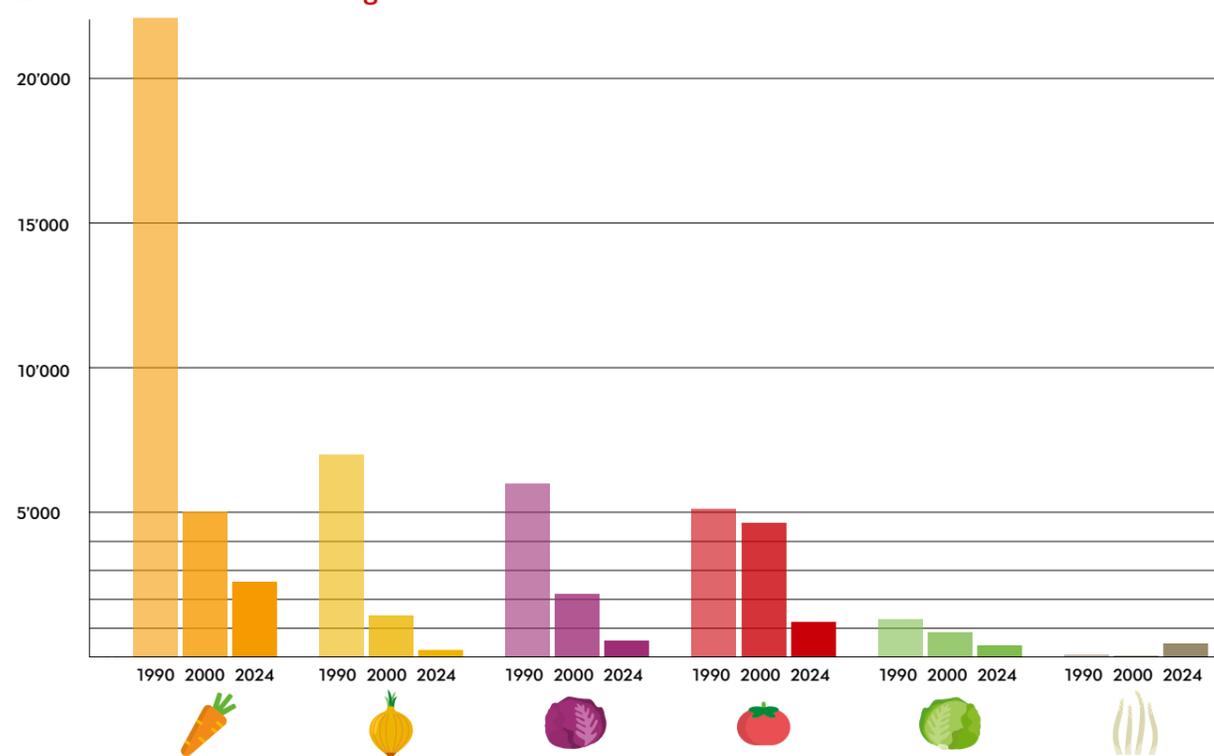
- Légumes 14,61 mio (18%)
- Fruits 67,77 mio (82%)

Les prix et les acomptes, entrant dans la détermination du rendement brut, résultent d'une moyenne des montants versés pour les fruits et légumes de garde récoltés en 2024.

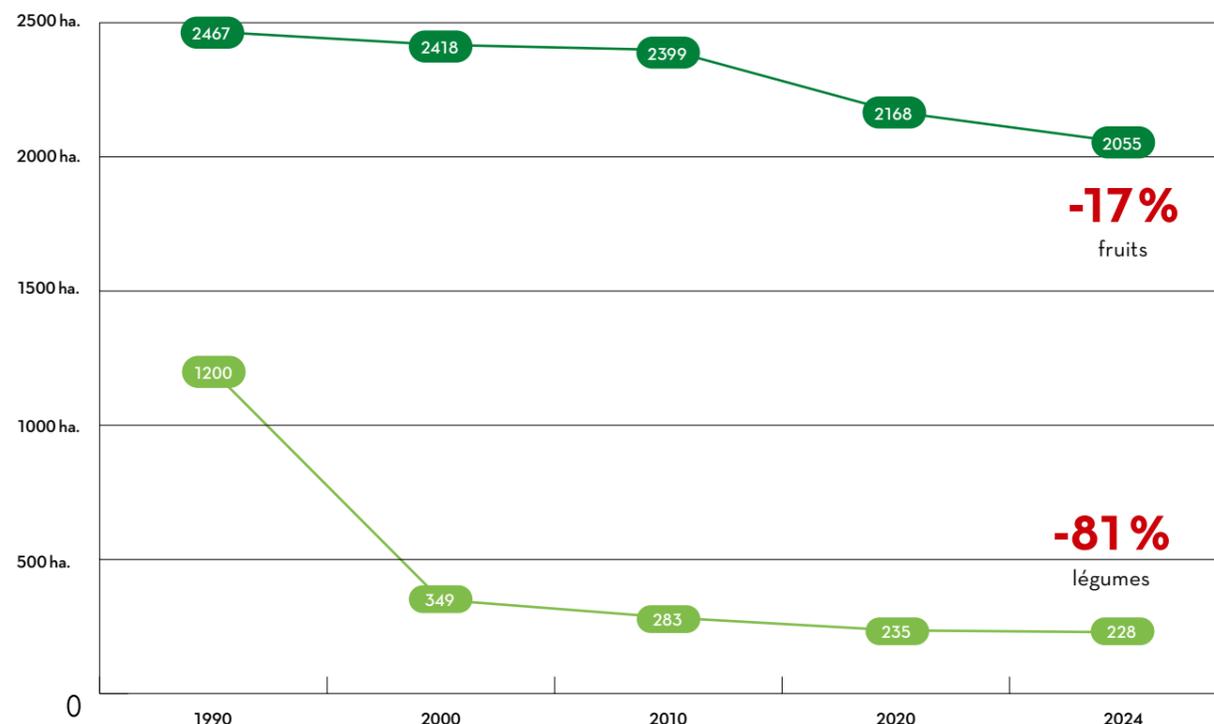
Rendement brut:



Évolution des récoltes de légumes



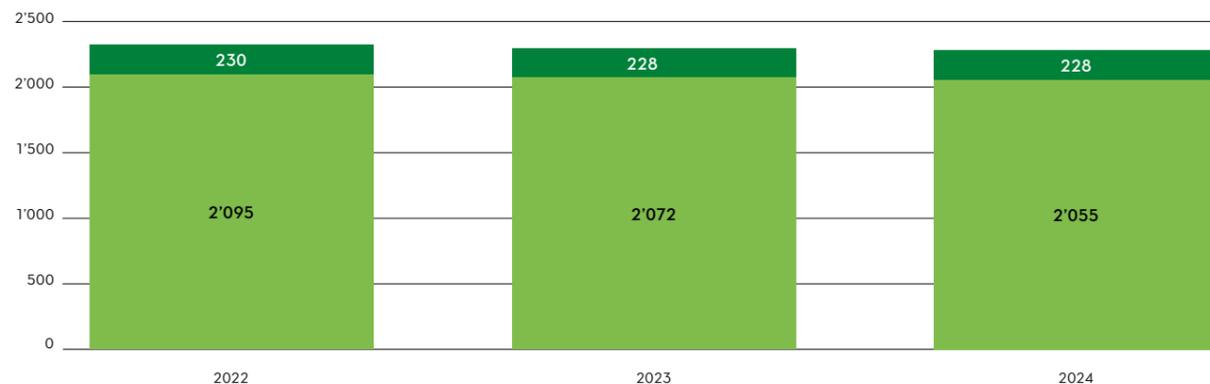
Évolution de la surface agricoles



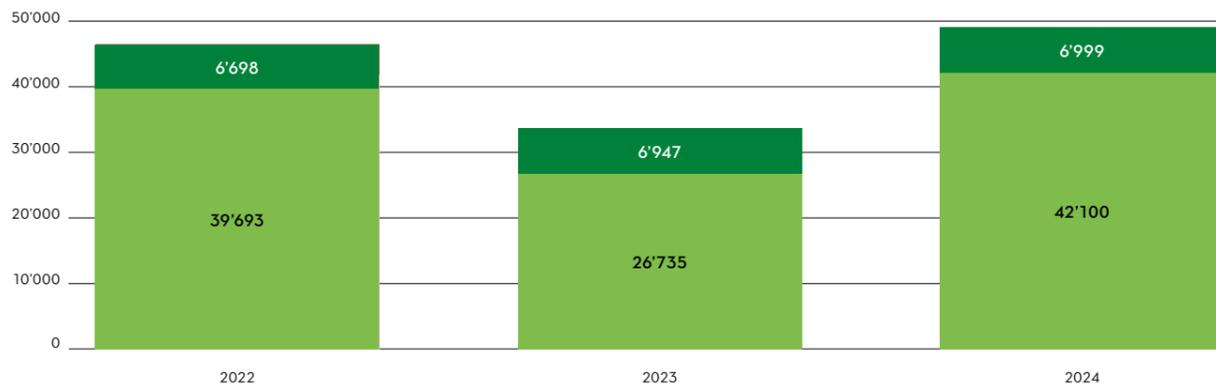
3 Chiffres.

Résumé 2024.

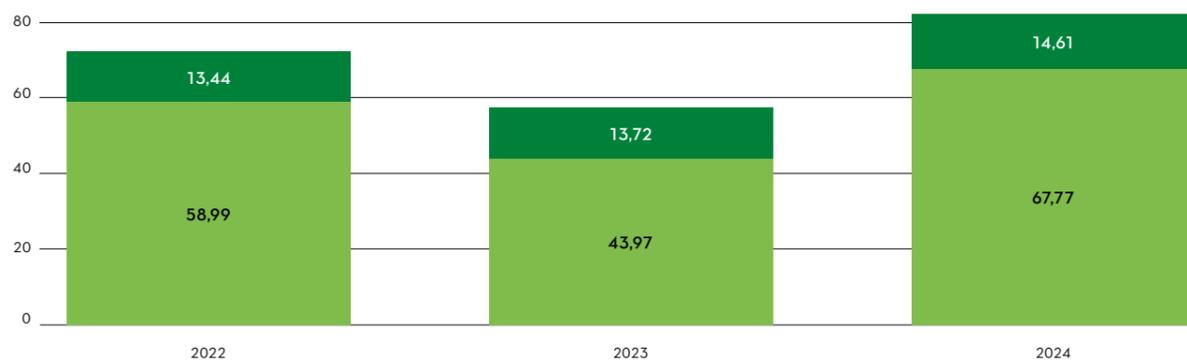
Surfaces, en ha.



Volume, en tonnes.



Rendement brut, en mio CHF



■ légumes ■ fruits

Rendement brut fruits et légumes 2024.

Rendement brut fruits en Valais, en CHF (SGA & Bio).

Fruits	2023	2024	diff. %
Pommes	18'090'600	31'176'500	72,34
Poires	4'626'720	6'884'460	48,80
Abricots	13'788'460	20'987'050	52,21
Cerises	341'600	785'180	129,85
Pruneaux	1'307'900	2'317'388	77,18
Fraises	4'237'650	4'179'536	-1,37
Framboises	1'108'600	1'089'621	-1,71
Baies	315'900	190'237	-39,78
Pêches / coings	111'600	111'600	-
Raisins de table	45'500	45'500	-
Total fruits	43'974'530	67'767'071	54,11

Rendement brut légumes en Valais, en CHF (SGA & Bio).

Légumes	2023	2024	diff. %
Carottes précoces	920'220	921'270	0,11
Carottes de garde	972'000	859'142	-11,61
Oignons	249'478	158'413	-36,50
Choux blancs	113'180	118'344	4,56
Choux rouges	48'650	50'400	3,60
Courgettes	186'611	167'091	-10,46
Courges	312'660	312'660	-
Choux-fleurs	464'880	489'600	5,32
Brocolis	280'512	298'656	6,47
Asperges blanches	4'076'625	4'109'000	0,79
Asperges vertes	1'112'510	1'684'060	51,37
Tomates	1'958'145	2'075'955	6,02
Salades	327'120	324'944	-0,67
Autres légumes	2'435'435	3'042'696	12,72
Total légumes	13'458'027	14'612'231	6,49

Total rendement brut fruits et légumes, en CHF.

Total fruits et légumes	57'432'557	82'379'302	42,78
--------------------------------	-------------------	-------------------	--------------

Surfaces fruits et légumes 2024.

Surfaces fruits en Valais et en Suisse, en ha. (SGA & Bio).

Fruits	Valais	en % des surfaces Suisses	Suisse
Pommes	947	26%	3'624
Poires	288	39%	733
Abricots	664	94%	704
Cerises	27	5%	519
Pruneaux	49	15%	321
Fraises	35	7%	491
Framboises	19	10%	190
Baies rouges	4	2%	234
Kiwis	0	1%	24
Noix	1	2%	85
Raisins de table	15		
Pêches	2,80	21%	13
Coings	2,12	18%	12
Total fruits	2'055	29%	6'979

Surfaces légumes en Valais et en Suisse, en ha. (SGA & Bio).

Légumes	Valais	en % des surfaces Suisses	Suisse
Carottes	63	2,9%	2'160
Oignons	15	1,3%	1'148
Choux blancs	2,86	0,6%	449
Choux rouges	1	1,0%	139
Courgettes	4	1,3%	330
Courges	6	1,3%	437
Brocolis	10	1,4%	768
Asperges blanches	47	27,6%	170
Asperges vertes	21	7,2%	290
Choux-fleurs	20	3,6%	570
Tomates	12	6,3%	184
Salades	10	0,6%	1'709
Autres légumes	16	0,3%	6'036
Total légumes	228	1,6%	14'390
<i>Dont sous serre/tunnel</i>	41	4,6%	896,83
<i>Dont BIO</i>	46	1,4%	3'377,52

Surfaces fruits et légumes 2024, évolution sur 10 ans.

Surfaces fruits en Valais, en ha. (SGA & Bio).

Fruits	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pommes	1'094	1'080	1'054	1'051	1'033	1'007	995	968	952	947
Poires	332	328	325	329	314	313	298	297	293	288
Abricots	676	689	704	708	708	707	699	688	681	664
Cerises	20	23	26	25	27	26	25	25	26	26
Pruneaux	33	32	34	32	33	35	37	37	43	49
Fraises	43	42	46	44	43	46	43	41,4	34	35
Framboises	18	15	15	15	15	15	17	16,3	20	19
Baies rouges	5	5	4	5	4	4	5	4,4	4	4
Kiwis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Noix	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Raisins de table				10	12	13	14	14	15	15
Pêches	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3
Coings	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2
Total fruits	2'222	2'215	2'209	2'220	2'191	2'168	2'137	2'095	2'073	2'055

Surfaces légumes en Valais, en ha. (SGA & Bio).

Légumes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Carottes	79	83	76	78	77	59	57	67	65	63
Oignons	5	15	15	16	13	15	16	21	23	15
Choux blancs	1	1	1	2	3	3	3	3	3	3
Choux rouges	1	1	2	2	2	3	1	2	1	1
Courgettes	12	14	16	12	17	17	11	6	5	4
Courges	4	3	3	4	4	5	4	6	6	6
Brocolis	12	12	12	14	12	10	11	9	10	10
Asperges blanches	42	43	41	44	50	50	50	46	47	47
Asperges vertes	17	18	19	19	21	14	9	14	14	21
Choux-fleurs	35	36	33	26	22	24	22	20	19	20
Tomates	18	16	15	13	11	11	10	10	11	12
Salades	6	5	7	5	11	6	7	9	10	10
Autres légumes	16	16	21	17	17	18	18	17	15	16
Total légumes	247	262	261	252	260	235	219	230	228	228
<i>Dont sous serre/tunnel</i>					28	28	28	32	36	41
<i>Dont BIO</i>					18,5	18	14	37	33	46

Production fruits et légumes 2024.

Production fruits en Valais, en tonnes (SGA & Bio).

Fruits	2023	2024	diff. %
Pommes	16'446	27'110	65%
Poires	4'131	6'039	46%
Abricots	4'627	6'881	49%
Cerises	56	129	130%
Pruneaux	638	1'130	77%
Fraises	657	648	-1%
Framboises	92	90	-2%
Baies	39	23	-40%
Pêches / coings	36	36	0
Raisins de table	13	13	0
Total fruits	26'735	42'100	57

Production légumes en Valais, en tonnes (SGA & Bio).

Légumes	2023	2024	diff. %
Carottes précoces	1'096	1'124	3%
Carottes de garde	1'620	1'481	-9%
Oignons	367	233	-37%
Choux blancs	86	90	4%
Choux rouges	49	50	4%
Courgettes	153	137	-10%
Courges	174	174	0%
Choux-fleurs	387	408	5%
Brocolis	156	166	6%
Asperges blanches	326	329	1%
Asperges vertes	97	146	51%
Tomates	1'152	1'221	6%
Salades	409	406	-1%
Autres légumes	877	1'034	18%
Total légumes	6'947	6'999	1%

Production fruits et légumes 2024, évolution sur 10 ans.

Production fruits en Valais, en tonnes (SGA & Bio).

Fruits	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pommes	38'675	36'245	28'641	36'785	32'485	28'128	36'015	23'346	16'446	27'110
Poires	10'615	9'430	6'703	8'883	8'627	9'231	5'814	6'818	4'131	6'039
Abricots	7'870	8'717	4'400	8'850	8'492	7'800	3'092	7'659	4'627	6'881
Cerises	125	110	73	144	140	155	134	182	56	129
Pruneaux	585	844	636	1'095	905	1'069	386	971	638	1'130
Fraises	720	880	643	665	711	618	692	540	657	648
Framboises	120	130	132	134	138	125	108	87	92	90
Baies	55	69	41	42	46	58	48	40	39	39
Pêches/Coings	23	25	20	30	38	40	40	38	36	36
Raisins de table	10	9	7	10	12	13	12	12	13	13
Total fruits	58'798	56'459	41'296	56'638	51'594	47'237	46'341	39'693	26'735	42'100

Production légumes en Valais, en tonnes (SGA & Bio).

Légumes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Carottes précoces	980	780	737	780	786	773	834	1'105	1'096	1'124
Carottes de garde	3'400	2'440	2'200	2'340	2'266	1'492	1'314	1'368	1'620	1'481
Oignons	240	231	251	256	208	244	254	332	367	233
Choux blancs	60	65	126	64	76	133	87	98	86	90
Choux rouges				70	66	105	51	56	49	50
Courgettes	410	425	474	384	547	531	356	196	153	137
Courges	45	40	58	120	120	149	122	190	174	174
Brocolis	150	153	168	224	192	157	183	143	387	408
Asperges blanches	410	445	276	308	354	375	342	324	156	166
Asperges vertes			168	152	153	106	64	97	326	329
Choux-fleurs	600	642	679	520	442	481	446	391	97	146
Tomates	1'685	1'610	1'500	1'365	1'156	1'130	1'001	1'091	1'152	1'221
Salades	120	165	160	200	440	263	297	387	409	406
Autres légumes	1'390	1'457	1'287	1'105	1'300	1'025	1'169	920	771	1'034
Total légumes	9'490	8'453	8'084	7'888	8'106	6'964	6'520	6'697	6'841	6'999

Total production fruits et légumes en Valais, en tonnes.

Totaux fruits et légumes ent.	68'288	64'912	49'380	64'526	59'700	54'201	52'861	46'390	33'576	49'099
-------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

4 Dossiers.

Les principaux dossiers 2024.

ArboPhytoRed.

Nouveau Réseau AgriClimaValais
dès le 1^{er} janvier 2024.

Financement spécial pour risques
météorologiques ou phytosanitaires.

Enjeux liés aux maladies et ravageurs.

Commercialisation des fruits et légumes :
fonctionnement, limites et perspectives.

Stratégie 2030: Avenir de la filière
valaisanne des fruits et légumes.

Séminaire suisse des fruits à noyau.

Programme Jeunes Consommateurs Valais.

ArboPhytoRed.

Un projet de protection des ressources (OFAG) porté par l'IFELV qui utilise des méthodes alternatives pour gérer des systèmes de vergers économes en produits phytosanitaires de synthèse et à potentiel de risque particulier de 2021 à 2026.

Rappel des objectifs et des mesures.

L'objectif principal est de réduire l'utilisation des pesticides de synthèse et à potentiel de risque particulier d'au moins 30% sans perdre en rendement et en qualité (maximum 10% de pertes de récoltes).

Pour atteindre cette réduction, les arboricultrices et arboriculteurs s'engagent à renoncer aux herbicides sur la parcelle inscrite et à communiquer leurs expériences avec l'IFELV, AGROSCOPE et le canton. Une contribution de base est octroyée pour leur participation. Ils doivent en plus respecter au moins une mesure fongicide ou insecticide. Ils peuvent aussi combiner des mesures fongicides et insecticides.

2024: Dernière année d'inscription.

Pour la quatrième année, ce sont 3 nouvelles exploitations qui rejoignent le projet. À la suite du retrait d'une exploitation, il y a un total de 23 exploitations engagées en 2024, avec 25.2 ha. A cela s'ajoute le Domaine de l'État.

Dans la plupart des cas, les directives du projet et des mesures choisies ont été respectées. A la suite de difficultés phytosanitaires, il y a eu 4 retraits des mesures, 3 exceptions avec utilisation de produits à potentiel de risque et 5 exceptions avec utilisation de produits de synthèse.

L'année 2024 a été l'année la plus précoce jamais enregistrée. Les premières fleurs d'abricotiers se sont ouvertes le 27 février. Les poiriers et pommiers ont suivi fin mars. Le mois d'avril a ensuite été beaucoup plus froid et très pluvieux ce qui a rendu difficile la lutte contre la tavelure. En règle générale, la saison 2024 a été chaude avec un printemps humide. Les fortes intempéries ont occasionné des dégâts aux abricots qui n'étaient pas encore récoltés et ont favorisé la mouche *D. suzukii*. Au sujet des poiriers, ceux-ci ont été particulièrement attaqués par des populations de psylles.

Les impressions globales des arboriculteurs étaient identiques à celles des années précédentes: les stratégies alternatives nécessitent une implication scrupuleuse de leur part et augmentent leur charge de travail. La surveillance et la réactivité sont toujours des gages de réussite. Il ressort également que le partage d'expérience, via notamment les différents ateliers participatifs proposés, est un atout indispensable pour permettre à la production de faire face aux nouveaux défis agricoles. La valorisation des fruits, leur place sur le marché et leur rémunération sont toujours au cœur des préoccupations.

État de situation des objectifs.

En 2024, l'analyse des plans de traitements transmis par les producteurs a permis de mettre en évidence une réduction globale des matières actives de synthèse et à potentiel de risques utilisées de 61% pour les cultures de pommes, de 55% pour les cultures de poires et de 46% pour les cultures d'abricots.

Il est à noter que l'ensemble des producteurs de pommes ont utilisé l'allègement de la mesure fongique discuté en 2023 qui leur autorise de traiter contre la tavelure grâce à des produits de synthèse et à potentiel de risque jusqu'à la fin des infections primaires. Cela leur a permis de minimiser les risques de pertes de récolte. L'allègement de la mesure F1 n'empêche toutefois pas l'atteinte de l'objectif visant de diminuer de 30% les quantités de matières actives dans les parcelles dites Mesures. En ce qui concerne les vergers de poiriers, ces réductions ont été plus difficiles à déterminer. En effet, la pression due aux psylles et des problèmes de phytotoxicité a obligé les producteurs à recourir à des traitements de synthèse en période post-florale. Une analyse environnemental approfondie des plans de traitements a permis de montrer

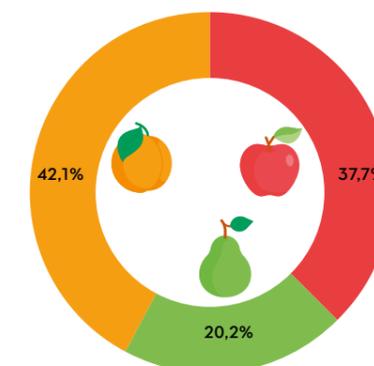
23 Nombres d'exploitations inscrites.

25,2 Nombre d'ha. inscrits.

9,5 ha. de pommes.

5,1 ha. de poires.

10,6 ha. part d'abricots.



qu'une réduction des risques pour organismes des eaux de surfaces en 2024 de 39, 26 et 33% pour les pommes, les abricots et les poires respectivement.

Du côté de la performance économique, les moyennes de perte de rendement sur la parcelle mesure en comparaison avec la parcelle témoin sont respectivement de -12,6% pour les abricots, -24,4% pour les pommes et +9,2% pour les poires. La moyenne positive pour les poires découle d'une récolte très bonne sur une parcelle, les autres moyennes sont négatives. L'objectif fixé de maximum 10% de pertes de rendement n'est pas atteint.

Ateliers.

Un atelier participatif portant en partie sur le projet Arbophytored a été tenu lors de la fête de l'abricot en juillet pour lequel l'ensemble des producteurs d'abricots valaisans a été invité. En fin juillet un autre atelier traitant de la conservation des fruits en présence des producteurs de fruits à pépins a également eu lieu. Un dernier atelier a été organisé en octobre, traitant des données économique d'Arbophytored et la présentation d'un travail de Bachelor concernant «la valorisation économique de pommes et poires suisses avec un usage restreint de produits phytosanitaire». Ces rencontres ont été l'occasion pour les participants de faire part de leur expérience et de renforcer un esprit collaboratif.

Perspectives 2025.

L'objectif des dernières années du projet est de se rapprocher toujours plus de l'équilibre des objectifs fixés pour le projet.

L'équipe du projet espère que les exploitations qui sont toujours dans le projet resteront jusqu'à la fin et continueront les mesures par la suite. Des rencontres entre les exploitations sont prévues pour qu'elles puissent échanger sur leurs stratégies.



www.arbophytored.ch
contact Loredana Storno +41 27 345 40 44
l.storno@ifelv.ch

Situation phytosanitaire générale 2024
Office d'arboriculture et culture maraîchère



Nouveau réseau AgriClimaValais (ACV) dès le 1^{er} janvier 2024.

Les stations Koala de l'entreprise fribourgeoise Koalasense Sàrl équipent désormais l'agriculture valaisanne sous la forme d'un réseau.

Le nouveau réseau compte 95 stations entre St-Maurice et Salquenen. Il a pour objectif de grandir et devenir une plateforme référence pour tous points de mesures IoT du monde agricole au sens large du terme. L'intérêt est donc de développer/intensifier les nombreux cas d'applications, tel que:

- La lutte contre le gel
- La lutte contre les maladies fongiques
- La surveillance des serres
- La gestion de l'irrigation des sols et cultures

83 stations gel: température de l'air, température humide, humidité de l'air
12 stations complètes: température de l'air, température humide, humidité de l'air, vitesse et direction du vent, pluviométrie, ensoleillement, humectation foliaire, pression atmosphérique

Le réseau est propriété de l'IFELV, il est mis à disposition des exploitations agricoles valaisannes. Ces dernières concluent un contrat d'utilisation directement avec Koalasense Sàrl. L'investissement de CHF 130'000 est supporté par l'IFELV et par une aide du Canton du Valais.

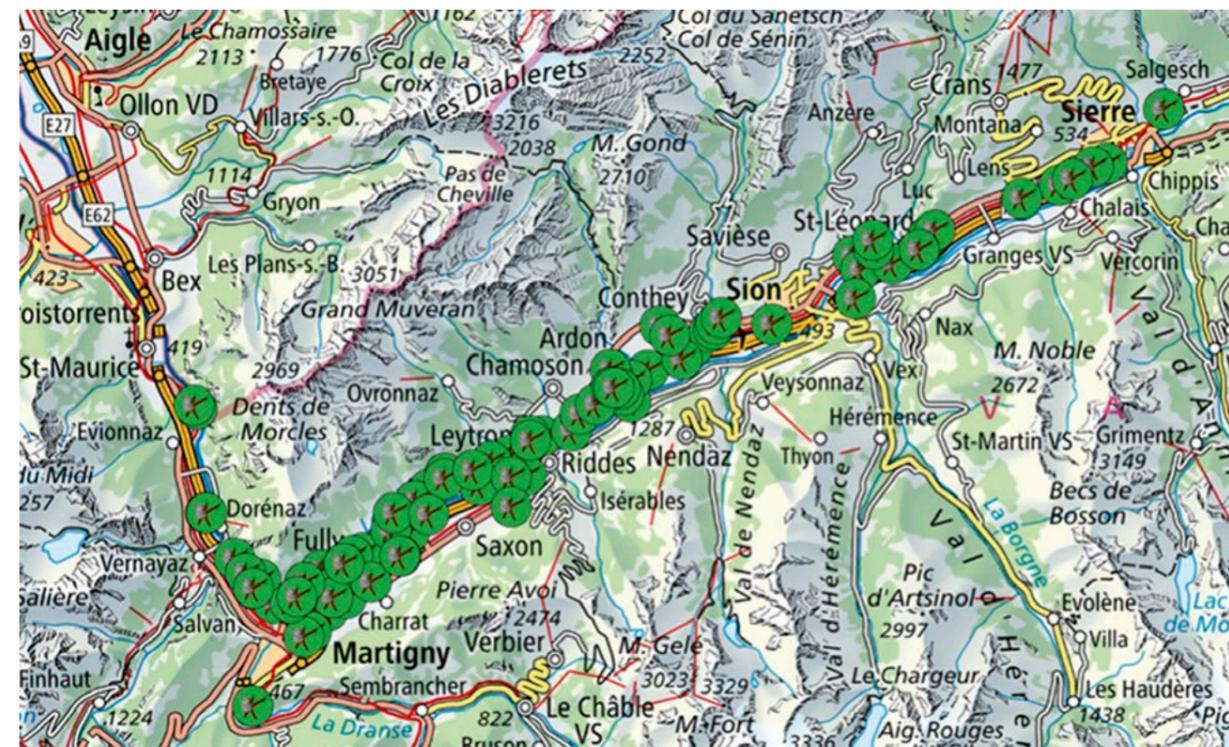
Les stations Koala

83 stations gel.

12 stations complètes.



koalasense.ch/agriclimavalais



Financement spécial pour risques météorologiques ou phytosanitaires.

Contexte général.

Le contexte climatique évolue depuis quelques années vers des changements marquants. Le constat est posé par des hivers plus doux, conduisant à des printemps plus précoces, favorisant ainsi les gels printaniers. Suivis par des étés plus chauds, soumis eux-mêmes aux sécheresses et aux violents orages pour enfin finir par des automnes aux précipitations plus abondantes. Tous ces éléments météorologiques touchent fortement la viabilité économique des exploitations agricoles, premières impactées par ces aléas devenus récurrents.

C'est dans ce contexte qu'en 2021, l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères et l'Interprofession des fruits et légumes du Valais ont décidé d'évaluer les possibilités d'améliorer la gestion des risques météorologiques pour le secteur. L'ensemble des membres de l'IFELV ont été invités à plusieurs reprises entre 2022 et 2023 à faire part de leurs propositions et ont été informés dans plusieurs séances d'information sur l'évolution du projet.

La solution la plus optimale qui est ressortie de ces travaux, tant sur le plan des coûts que sur celle de la mise en œuvre, a conduit à la création d'un fonds nommé «financement spécial pour risques météorologiques ou phytosanitaires» dont le but exclusif est d'assurer la pérennité des cultures agricoles valaisannes, respectivement des branches concernées, lors de la survenance d'aléas graves ou pour la gestion de risques phytosanitaires majeurs. Cela est réalisé comme suit:

1. aléas météorologiques ou phytosanitaires graves: par un soutien financier ciblé pour des mesures de participation à des couvertures d'assurance ou d'aide en cas de dommages;
2. risques phytosanitaires majeurs: par un soutien financier ciblé pour des mesures de prévention ou de lutte.

Soutien politique.

En novembre 2022, le Conseil d'Etat ouvrait la procédure de consultation publique portant sur la modification partielle de la loi sur l'agriculture et le développement rural du 8 février 2007 et sur le règlement l'accompagnant afin d'établir les bases légales. Par modification de la LcAgr, le Grand Conseil acceptait à la session de novembre 2023 par 109 voix contre 1 la création d'un fonds catastrophe pour aider les agricultrices et les agriculteurs lors d'aléas météorologiques ou phytosanitaires graves. La loi n'ayant pas fait l'objet d'un référendum, le Conseil d'Etat a prononcé son entrée en vigueur au 1^{er} avril 2024.

Principe.

Le principe se base sur un financement par une contribution météorologique obligatoire et solidaire inscrite dans la loi sur l'agriculture. Les modalités d'application sont définies par un règlement du Conseil d'Etat activé par secteur ou par espèce de production sur demande de la branche concernée. Le canton a doté le fonds d'un million de francs dans l'immédiat, puis il sera alimenté principalement par les exploitants et les commerçants des branches concernées.

Le fonds est également compatible avec une mise en œuvre sur le plan fédéral du subventionnement à la prime d'assurance récolte selon les objectifs de la PA22+ qui doit entrer en vigueur en 2025.

Ce financement spécial doit permettre d'améliorer la gestion financière des risques systémiques comme les aléas météorologiques ou phytosanitaires. La gestion du fonds incombera à l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères, toutefois son activation se fera sur demande de la branche en cas de dommage majeur.

Chronologie des travaux:

Automne 2021: l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères débute les travaux.

Juillet 2022: tous les membres de l'IFELV sont invités à répondre à un sondage sur la pertinence d'un tel fonds. Les avis sont favorables à 90% sur le principe.

Automne 2022: le projet de modification de loi est développé et le Conseil d'Etat ouvre la consultation.

Novembre-Décembre 2022: l'IFELV invite tous ses membres à transmettre leurs remarques et propositions sur ce projet.

18 décembre 2022: séance d'information 1 pour les membres de l'IFELV.

Janvier 2023: séance d'information n°2 et prise de position de l'IFELV dans le cadre de la consultation.

Été, automne 2023: prises de positions politiques sur le projet.

Novembre 2023: adoption de la modification de la LcAgr par le Grand Conseil.

Mars 2024: fin délai référendaire

Été 2024: préparation de la mise en œuvre détaillée.

2025: entrée en vigueur.

Points importants.

Dès le 1^{er} avril 2024, un fonds «financement spécial pour risques météorologiques ou phytosanitaires» a été créé. Il est donc opérationnel dès cette date et constitue un outil important en main de l'IFELV pour la gestion des risques météorologiques ou phytosanitaires pour l'ensemble de la filière.

Ce fonds est actuellement doté d'un million de francs. Il a été alimenté dès le deuxième semestre de 2024 par les producteurs et commerçants conformément aux discussions menées lors des différentes phases de consultation:

- Abricots de coteau: production CHF 400.-/ha.; commerce CHF 5.-/t
- Abricots de plaine: production CHF 300.-/ha.; commerce CHF 5.-/t
- Cerises, prunes et pruneaux: production CHF 150.-/ha.; commerce CHF 3.-/t
- Fruits à pépins: production CHF 150.-/ha.; commerce CHF 1.50/t

Tous les type d'aléas météorologiques ou phytosanitaires peuvent être considérés d'un point de vue légal. Toutefois, l'IFELV souhaite prioriser les risques suivants dès 2024:

→ Fruits à noyau: le gel.

L'objectif est de pouvoir assurer l'ensemble des cultures de fruits à noyau (en particulier l'abricot) contre le gel dès 2025 via le fonds en profitant du subventionnement fédéral à la prime d'assurance.

→ Fruits à pépins: le feu bactérien.

L'objectif est de disposer de moyens financiers pour renforcer la lutte contre le feu bactérien et éviter sa dissémination.

Les contributions auxquelles les producteurs et commerçants sont assujettis permettent de viser les objectifs ci-dessus. Les moyens financiers à disposition du fonds, dans cette phase initiale, ne permettront toutefois pas de couvrir financièrement tous les risques. Il est donc important que chaque exploitation évalue d'autres risques encourus et la manière de les gérer (filets anti-grêle ou assurance grêle par exemple).

Enjeux liés aux maladies et ravageurs.

Synthèse 2024 – Maladies et ravageurs dans les cultures fruitières de la plaine du Rhône.

L'hiver 2023-2024 a été inhabituellement doux, ce qui a favorisé une reprise végétative précoce. Ce redémarrage a été suivi d'un printemps très humide, avec des épisodes pluvieux répétés en mars et mai. Ces conditions ont grandement influencé la dynamique des maladies et ravageurs tout au long de la saison.

Maladies fongiques et bactériennes.

Moniliose, tavelure & oïdium

La pression en moniliose, notamment sur abricotiers, a été assez forte dès la floraison en mars. Face à la pression importante, plusieurs interventions de protection durant la floraison ont été nécessaires. Heureusement, dans la majorité des cas, les interventions ont été efficaces et ont permis de contenir les dégâts. Sur pommier, la tavelure a connu une pression très forte. Les nombreux épisodes pluvieux durant la phase d'infection primaire, notamment en mars et mai, ont provoqué l'émergence très marquée de la tavelure. Le recours aux traitements a été plus soutenu que d'habitude, notamment au printemps. L'oïdium du pommier est resté à un niveau modéré cette année. Même si la vigilance reste de mise, il n'y a pas eu de situations critiques à signaler.

Bactériose & enroulement chlorotique

L'année 2024 a favorisé l'apparition de chancres bactériens dus à *Pseudomonas* sp. sur différentes parcelles d'abricotiers et de poiriers. Comme la lutte directe contre les bactéries est très difficile, il s'agit de prévenir les infections au maximum par des mesures prophylactiques. Seule l'élimination des arbres infectés, des souches et des réservoirs potentiels à proximité des vergers permet d'enrayer son développement. À l'automne, quelques traces de pourriture sur fruits ont été signalées par certains producteurs.

En septembre 2024, un contrôle des maladies a été effectué sur les abricotiers du domaine de Châteauneuf. L'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA) ainsi que la bactériose (*Pseudomonas* sp.) restent les causes principales du dépérissement de l'abricotier. Le taux d'arbres atteints par l'enroulement chlorotique a légèrement augmenté depuis 2022. Comme en 2023, les conditions météorologiques de 2024 ont été favorables au développement de la bactériose.

Feu bactérien

Depuis 2022, le Valais est classé en zone à faible prévalence par l'Office fédéral de l'agriculture. Malgré ce statut, des mesures strictes sont maintenues: obligation de surveillance, de signalement et de lutte pour les propriétaires et exploitants de fruits à pépins et de plantes hôtes. Par sa décision du 14 mars 2024, l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères a notamment ordonné l'application de traitements préventifs obligatoires sur toutes les parcelles à risque. Le périmètre de lutte obligatoire a été étendu de Sierre à Chamoson. Un soutien financier a été accordé aux producteurs dans ce cadre.

En 2024, l'incidence du feu bactérien a été élevée suite à plusieurs périodes favorables à son développement. Les premiers symptômes ont été observés le 24 avril sur poiriers et le 6 mai sur pommiers. Dans les vergers, 155 parcelles (soit 108 ha.) ont été concernées par le feu bactérien dont six arrachées complètement. Le feu bactérien a également été détecté sur des cognassiers dans les jardins privés et sur les aubépines en zone nature. Le taux d'infestation a pu être tenu à un niveau acceptable dans la plupart des vergers infestés grâce à la suppression régulière des symptômes. La zone infestée s'est légèrement étendue vers l'ouest.

Au total, 400 à 450 ha. de fruits à pépins et plusieurs zones de jardins et espaces verts ont été contrôlés. La surveillance a mobilisé plus de 290 jours de travail des services phytosanitaires et des producteurs. Aucun symptôme n'a été observé, en 2024 sur les parcelles de Conthey et Vétroz touchées en 2023.

Source:

[Rapport d'activités 2024](#)

Office d'arboriculture et cultures maraîchères.

Ravageurs indigènes.

Carpocapse

Le carpocapse des pommes et des poires a montré une présence relativement faible cette année. Les relevés effectués dans les vergers de référence ont confirmé une pression similaire aux années précédentes, avec un taux de fruits attaqués inférieur à 1% en moyenne. En revanche, quelques cas localisés sur abricotiers ont nécessité une attention particulière.

Drosophila suzukii

En début de saison 2024, des captures très élevées par rapport aux années précédentes ont été observées, très probablement en lien avec l'extrême douceur de l'hiver 2023/2024. Outre le piégeage, un monitoring des pontes sur fruits (cerise, abricot) a été effectué sur plusieurs variétés durant les récoltes. Le taux d'infestation a été très élevé sur les cerises, avec plus de 30% de fruits touchés sur le Domaine de Châteauneuf. Sur abricot, le taux moyen a dépassé 27%, avec des pics à 100% sur certaines variétés comme le Luizet. Aucune solution de lutte efficace et durable n'est disponible à ce jour. Pour l'instant, les mesures d'hygiène telles que ne pas laisser de fruits surmaturés ou tombés au sol, réduire les intervalles de récolte, limiter au strict minimum l'arrosage des parcelles et y maintenir l'herbe très courte ainsi que respecter la chaîne du froid, restent les possibilités les plus efficaces pour lutter contre *D. suzukii* dans les cultures.

Mouche méditerranéenne des fruits

La mouche méditerranéenne des fruits, *Ceratitis capitata*, a été détectée pour la première fois dans un verger de pommiers à Martigny. Suite à l'annonce de dégâts douteux en 2023, un piège a été mis en place en 2024. Elle est présente depuis de nombreuses années en Suisse alémanique et peut épisodiquement causer des dégâts discrets mais importants, notamment en post-récolte. En effet, les dégâts éventuels ne sont constatés qu'une fois le fruit coupé (pulpe spongieuse et brune). Afin d'évaluer les dégâts potentiels avant la mise en frigo des pommes, trois contrôles pré-récolte ont été effectués.

Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), quant à lui, a fait son apparition au sud du Tessin en 2017. Ce hanneton exotique originaire du Japon a été détecté pour la première fois dans le canton du Valais en 2023. Malgré les mesures mises en place pour limiter sa propagation, une vingtaine d'individus isolés ont été identifiés dans différentes communes de la plaine du Rhône, entre fin juillet et mi-septembre 2024.

Cette espèce invasive très polyphage peut provoquer des ravages rapides et importants: dégâts par les vers blancs sur les surfaces engazonnées et par les adultes sur les feuilles, les fleurs et les fruits. Il se nourrit de plus de 400 espèces végétales.

Ces coléoptères se sont probablement déplacés via le transport routier depuis le nord de l'Italie ou depuis le versant sud du Simplon. Des mesures spécifiques ont été mises en place dans les plus brefs délais pour les éradiquer et empêcher leur propagation sur le reste du territoire cantonal.

Conclusion.

L'année 2024 a mis en lumière la vulnérabilité accrue des cultures fruitières face aux aléas climatiques et aux menaces sanitaires. Le feu bactérien reste une priorité absolue, nécessitant des efforts coordonnés et une vigilance constante. La détection du scarabée japonais et le suivi rigoureux des organismes de quarantaine rappellent que la surveillance phytosanitaire doit rester une priorité stratégique. L'avenir des vergers valaisans passe par une adaptation continue des pratiques, une collaboration renforcée entre acteurs, et un soutien actif à la recherche et à l'innovation.

Commercialisation des fruits et légumes: fonctionnement, limites et perspectives.

En Suisse, le marché de l'alimentation est largement dominé par deux coopératives: Coop et Migros, qui cumulent à elles seules près de 70% des parts de marché. Pour les fruits et légumes de table, cette proportion dépasse même les 75%. À leurs côtés, les discounters comme Lidl et Aldi représentent environ 17% du marché, tandis que les circuits courts (marchés à la ferme, magasins spécialisés, ventes en paniers) n'atteignent qu'environ 5% des ventes.

Ces circuits courts présentent un certain nombre d'avantages comme les possibilités de diversification, la maîtrise de l'assortiment, la maîtrise du prix de vente et une certaine flexibilité au sujet des exigences visuelles. Ce sont principalement des produits comme l'asperge ou l'abricot qui sont concernés par ce type de commercialisation. De nombreux consommateurs sont facilement accessibles, car la plaine du Rhône constitue une très longue zone péri-urbaine.

Le marché national des fruits et légumes repose sur un concept de commercialisation défini entre les organisations de production (Fruit Union Suisse et Union Maraîchère Suisse) et le commerce (Swisscofel). Ce cadre vise à assurer un approvisionnement régulier du marché en produits de qualité et en quantité suffisante. Les prix indicatifs à la production sont fixés par produit au sein de commissions paritaires, rassemblant des représentants de la production, du commerce intermédiaire (expéditeurs) et du commerce de détail (grande distribution). Ces prix servent de base de référence, mais ne sont pas contraignants: leur application dépend de nombreux facteurs qualitatifs et quantitatifs (taille, coloration, volumes, etc.). En pratique, les prix à la production ont peu évolué ces dernières années, alors même que les prix à la consommation ont connu une hausse constante.

Si les coûts de production sont relativement bien documentés, notamment grâce aux travaux d'Agroscope, la transparence reste insuffisante pour les autres maillons de la chaîne de valeur, en particulier pour la phase de commercialisation. Les données disponibles sur les prix réellement pratiqués, ainsi que sur les marges réparties entre les différents acteurs (expéditeurs, distributeurs), sont partielles, voire absentes. Cette opacité rend difficile toute évaluation objective de la répartition de la valeur le long de la chaîne.

Dans ce contexte, il devient nécessaire de revoir la manière dont les prix à la production sont construits. Plutôt que de s'appuyer uniquement sur des prix indicatifs, un système plus transparent et équilibré devrait intégrer les coûts réels de production, les investissements nécessaires à la pérennité des exploitations, ainsi que les risques économiques encourus. Un tel changement permettrait également de mieux comprendre les dynamiques de marge et de renforcer la position des producteurs dans la négociation commerciale.

Dans un marché fortement concurrentiel, l'agriculture valaisanne n'est pas armée pour dominer par les coûts, en particulier vis-à-vis de la concurrence étrangère. Le renforcement de la promotion et de la communication autour de l'origine, de la qualité et de la durabilité des fruits et légumes indigènes constitue un levier essentiel. À ce titre, la Marque Valais offre un cadre porteur. En l'enrichissant de nouvelles dimensions telles que le prix équitable et des engagements environnementaux, ce label pourrait devenir un véritable standard de durabilité pour les fruits et légumes, différenciant ainsi clairement l'offre valaisanne sur le marché national.

Exemple concret: la pomme Gala.

Pour illustrer la situation, prenons la pomme Gala, très présente sur le marché suisse. Produite en quantité importante en Valais, elle est commercialisée à l'échelle nationale via les canaux conventionnels du marché suisse des fruits de table.

Parts de marché pour les fruits et légumes de table:

>75% pour Coop et Migros

17% pour les discounters

5% pour les commerces spécialisés/circuits courts

La commercialisation de la pomme Gala s'inscrit dans le concept national de mise en marché, structuré par les organisations professionnelles: la Fruit Union Suisse pour la production et Swisscofel pour le commerce. En début de campagne, des commissions paritaires réunissant les représentants des producteurs, des expéditeurs et des distributeurs définissent un prix indicatif à la production, censé guider les transactions. Ce prix indicatif est cependant non contraignant et peut être ajusté au fil de la saison. Il est influencé par divers critères comme la coloration, la taille, les stocks disponibles et la demande.

Le prix final versé au producteur n'est connu qu'après la commercialisation des fruits, généralement 6 à 12 mois après la livraison des produits aux expéditeurs. Cette attente impacte directement la liquidité des exploitations, qui doivent assumer leurs charges avant même d'avoir perçu le produit de leurs ventes.

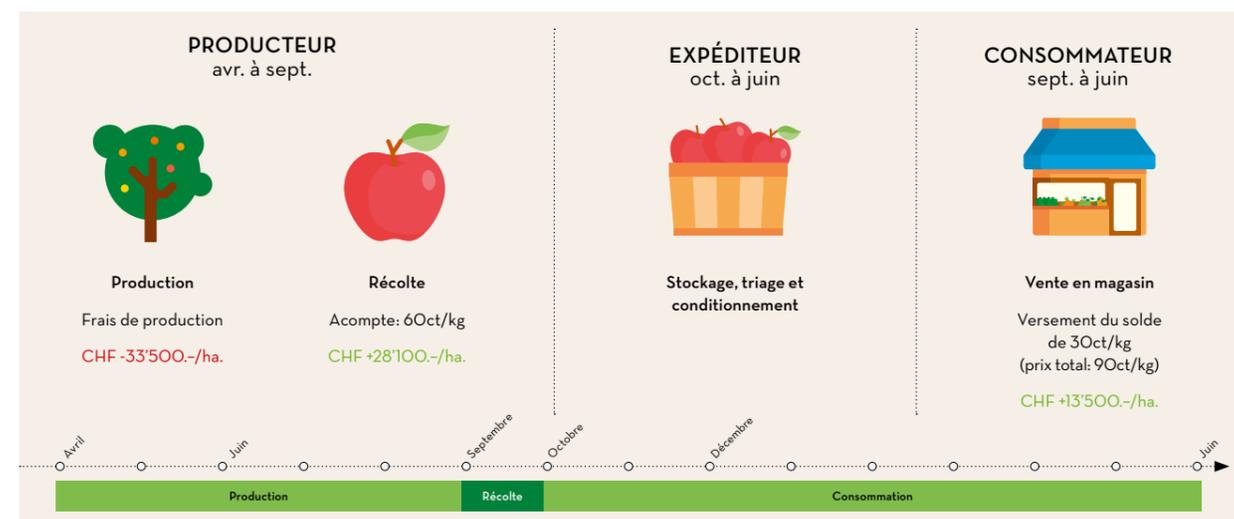
Prenons l'exemple d'un producteur valaisan livrant ses pommes Gala à un expéditeur:

- Le prix indicatif à la production fixé en début de saison peut tourner autour de 60 à 90 centimes le kilo (brut). Le producteur reçoit un acompte, environ 70% du prix indicatif, lors de la livraison des pommes au commerce expéditeur.
- Après tri, calibrage, emballage et transport, les pommes sont progressivement vendues entre octobre et février à la grande distribution à un prix intermédiaire situé entre 1.20 CHF et 1.60 CHF/kg.
- Enfin, le consommateur les achète en rayon entre 2.90 CHF et 3.50 CHF/kg, selon le conditionnement, l'origine (Suisse ou importée) et la période.
- À la fin de la campagne de commercialisation, le producteur touche finalement le solde.

Coûts	Marge
80%	20%
Acompte	Solde
70%	30%

Cette progression des prix tout au long de la chaîne met en lumière la distorsion croissante entre prix à la production et prix à la consommation. Bien que les coûts de production soient relativement bien connus – en particulier en ce qui concerne les charges de récolte, de conditionnement, de stockage et de logistique –, la répartition des marges entre les acteurs de la chaîne reste peu transparente. Les coûts logistiques et commerciaux (stockage, calibrage, emballage, transport, marges des distributeurs) sont rarement détaillés, rendant difficile une lecture claire des flux financiers depuis la production jusqu'au point de vente.

Dans ce contexte, le producteur, premier maillon de la chaîne, perçoit souvent une part réduite de la valeur finale du produit. Et ce, malgré une prise en charge des risques liés au climat, aux fluctuations de marché et aux normes de qualité toujours plus strictes. Cet exemple souligne la nécessité d'un rééquilibrage du pouvoir de négociation et d'une plus grande transparence dans la construction des prix.



Exemple basé sur les données Arbokost 2023, pour 1ha. et 45t de fruits récoltés.

Stratégie 2030: avenir de la filière valaisanne des fruits et légumes.

«Une production valaisanne de fruits et légumes durable et résiliente par la création de valeurs économiques, sociales et environnementales, pour contribuer quantitativement et qualitativement à la sécurité alimentaire nationale sur le long terme.»

Le contexte tant national qu'international évolue rapidement, faisant apparaître de nouveaux risques et défis. Une réflexion approfondie était nécessaire afin d'assurer un avenir à la filière valaisanne des fruits et légumes. L'Office d'arboriculture et cultures maraîchères et l'Interprofession des fruits et légumes du Valais (IFELV) ont identifié les besoins d'actions prioritaires pour le secteur. Sur cette base, une vision pour le secteur des fruits et légumes à l'horizon 2030 a été ensuite esquissée et matérialisée par la définition d'objectifs qui se déclinent en diverses mesures concrètes à mettre en œuvre.

Cette démarche s'inscrit résolument dans la volonté commune de contribuer à une production agricole durable et résiliente par la création de valeurs économiques, sociales et environnementales. Le secteur des fruits et légumes se positionne ainsi comme une force de proposition pour la mise en place de conditions-cadres propices à l'agriculture et aux différents services que cette activité fournit à la société.

Un système agroalimentaire international en sursis

La Suisse contribue de manière significative à la dégradation du système alimentaire international en externalisant les effets négatifs de sa consommation via les importations. Le pays délocalise plus de 2/3 de ses atteintes à l'environnement liées à l'alimentation vers d'autres pays. De plus, le système agroalimentaire suisse est largement dépendant de l'étranger, soit pour l'importation de moyens de production, soit pour l'importation de denrées alimentaires.

Les nombreuses faiblesses ou défaillances du système agroalimentaire contribuent, en complément des atteintes générées par les autres activités humaines, à réduire la productivité de l'agriculture qui est particulièrement vulnérable au changement climatique, à la raréfaction des ressources et à la perte de biodiversité.

Contexte économique

Un secteur fruits et légumes orienté vers le marché

Le secteur des fruits et légumes en Valais évolue dans un contexte marqué par une faible autosuffisance et une forte dépendance aux importations, notamment pour les fruits dont le taux d'autosuffisance ne dépasse pas 30%. Cette situation résulte des habitudes de consommation favorisant les fruits exotiques et méditerranéens. De plus, la protection douanière fragile et le soutien financier limité de la Confédération posent des enjeux majeurs.

Face à ces défis, il est crucial d'améliorer la transparence des prix et d'assurer une meilleure répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière. Le secteur des fruits et légumes doit dès lors, renforcer sa compétitivité et s'adapter aux besoins du marché afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs. Le développement de nouvelles cultures adaptées au changement climatique, la dynamisation de la filière maraîchère et la mise en avant d'une identité régionale forte, notamment via la marque Valais, sont des leviers stratégiques. En parallèle, une meilleure coopération entre les acteurs de la filière et l'optimisation des synergies locales permettront de renforcer l'approvisionnement des marchés courts et de valoriser les produits du terroir.

Source :

[Stratégie arboriculture et cultures maraîchères 2030.](#)

2/3

La Suisse délocalise plus de 2/3 de ses atteintes à l'environnement liées à l'alimentation vers d'autres pays.

30%

Le taux d'autosuffisance des fruits en Valais ne dépasse pas 30%

Contexte environnemental

Des défis existentiels accentués par le changement climatique

Les ressources naturelles telles que le sol et l'eau sont indispensables à la production agricole. En Valais, le sol est l'une des ressources qui subit les plus grandes pressions. Les surfaces agricoles de la plaine du Rhône disparaissent à un rythme trois fois plus élevé que la moyenne nationale. La croissance démographique, mais également l'étalement urbain expliquent en grande partie ce phénomène. En ce qui concerne les ressources en eau, le Valais en dispose en quantité relativement importante et a assuré un bon développement des infrastructures agricoles. Le partage de cette ressource essentielle entre différents utilisateurs (consommation directe, agriculture, tourisme et loisirs, industrie, force hydraulique...) représente néanmoins un défi important pour le futur, en particulier dans le contexte du changement climatique.

De plus, les agriculteurs doivent faire face à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes et une augmentation du risque de pertes de récolte. À ces difficultés s'ajoute un triple défi pour les agriculteurs: la prolifération de maladies et ravageurs émergents, l'impact croissant du changement climatique et le retrait progressif de nombreux produits phytosanitaires. La Confédération vise une réduction de 50% des risques liés à ces substances d'ici 2027, mais l'abandon de produits efficaces et l'apparition de nouveaux organismes nuisibles compliquent la gestion phytosanitaire, en particulier dans les cultures spéciales.

Contexte Social

Un métier en quête de reconnaissance

Adopter une alimentation fondée sur les recommandations de la pyramide alimentaire, notamment en augmentant la consommation de fruits et légumes, permettrait de réduire les coûts du système de santé, actuellement impacté par 85% des coûts cachés de l'alimentation. L'alimentation actuelle des Suisses influence non seulement la santé publique, mais aussi l'environnement, justifiant ainsi une réorientation future de la politique agricole vers une alimentation plus saine, équilibrée et durable.

Cependant, le secteur agricole, essentiel à cette transition, est de plus en plus méconnu du grand public. En particulier, la réalité du travail journalier des exploitants, les défis auxquels ils doivent faire face et les externalités positives qu'ils peuvent avoir (entretien paysager, soutien à la biodiversité, maintien d'une agriculture de proximité) sont bien souvent idéalisés, simplifiés, ou dénigrés. Les conditions de travail en agriculture sont particulièrement difficiles: un temps de travail hebdomadaire élevé, des conditions de travail difficiles, une charge administrative lourde et des revenus inférieurs à la moyenne. De plus, la gestion de la main-d'œuvre et les enjeux liés à la succession compliquent la pérennité du métier.

Une stratégie claire et cohérente

Pour assurer un avenir durable au système agroalimentaire suisse, il est crucial de mettre en place des actions concrètes, matérialisées par la définition de 15 objectifs. Actuellement, les agriculteurs supportent seuls les contraintes et les risques, rendant le système déséquilibré. Une politique agroalimentaire fédérale durable (1), impliquant toutes les parties prenantes et assurant une répartition équitable de la valeur ajoutée au sein de la filière (2), est nécessaire. Cette vision d'ensemble du système alimentaire permettra en outre de renforcer la cohésion au sein de la filière (5). Par ailleurs, les coûts cachés de l'alimentation montrent la nécessité de réajuster les prix pour orienter les consommateurs vers des choix plus durables (8) et ainsi protéger la production nationale et renforcer la capacité concurrentielle du secteur (4). La réduction du gaspillage alimentaire est essentielle (15).

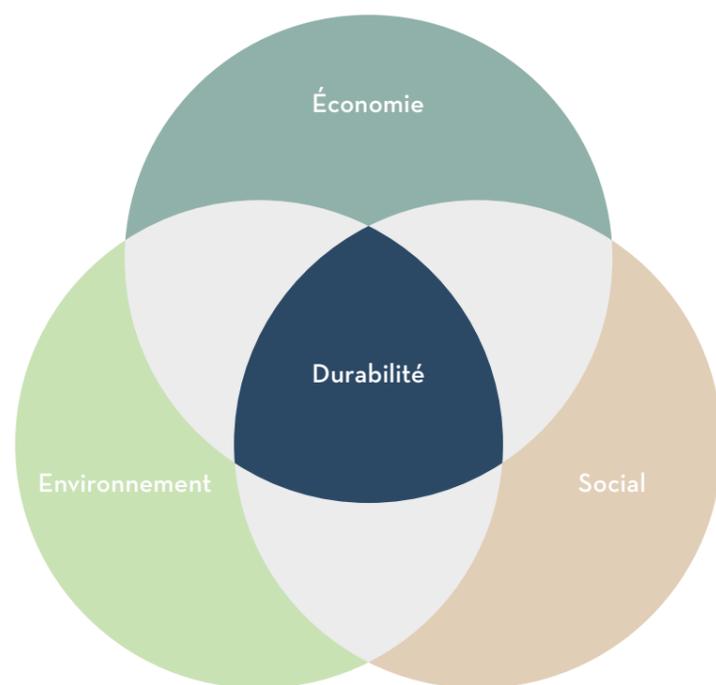
Le revenu des agriculteurs est également un enjeu central: une meilleure rémunération leur permettrait de mieux préserver l'environnement, de s'adapter au changement climatique (14), et de renforcer la résilience financière de leur exploitation (3). Ainsi, il est nécessaire de sensibiliser les citoyens aux réalités agricoles et de valoriser le métier d'agriculteur (6), en renforçant les liens entre citoyens et agriculteurs (7). De plus, la préservation des sols agricoles et des ressources «eau» est un enjeu majeur

pour le Valais (11), dont la production fruitière et maraîchère dépend fortement des terres de plaine. La promotion de la biodiversité et d'un paysage de qualité (12) contribue à leur préservation.

Dans cette perspective, il est indispensable de renforcer la recherche agronomique (9), afin de permettre aux agriculteurs d'accéder à des solutions innovantes (10) et plus durables, adaptées aux défis actuels et futurs. Enfin, réduire les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires (13) est une priorité pour protéger la santé des agriculteurs, des consommateurs et de l'environnement.

L'ambition du secteur est une mise en œuvre rapide et dynamique des mesures identifiées tout en gardant une flexibilité importante pour s'adapter à l'évolution de la situation.

Orientations stratégiques



- 1 Promouvoir une politique agroalimentaire fédérale durable
- 2 Assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée au sein de la filière
- 3 Développer la résilience financière des exploitations
- 4 Renforcer la capacité concurrentielle du secteur
- 5 Renforcer la cohésion au sein de la filière
- 6 Augmenter l'attractivité des métiers de l'agriculture
- 7 Renforcer le lien avec la population et la reconnaissance du métier d'agriculteur
- 8 Orienter le consommateur vers des choix de consommation durable
- 9 Renforcer la recherche agronomique et sa vulgarisation
- 10 Encourager l'innovation
- 11 Préserver les ressources «sol» et «eau»
- 12 Promouvoir la biodiversité et un paysage de qualité
- 13 Réduire les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- 14 Assurer l'adaptation du secteur dans un contexte de changement climatique
- 15 Diminuer le gaspillage alimentaire

Le rapport de synthèse sur la vision pour le secteur des fruits et légumes à l'horizon 2030 est disponible sur le site internet du Service de l'agriculture.

[Rapport de synthèse](#)

Séminaire suisse des fruits à noyau.

Le séminaire suisse des fruits à noyau s'est tenu à guichet fermé.

Le Séminaire suisse des fruits à noyau organisé par la Fruit-Union Suisse (FUS) et SWISSCOFEL s'est tenu à guichet fermé les 4 et 5 décembre à Berne. Plus de 140 participants issus de la production, du commerce, de la recherche, de la vulgarisation, de la politique et des fédérations de toute la Suisse ont reçu des informations précieuses sur les défis et sur les perspectives dans l'arboriculture de la part de spécialistes suisses et étrangers.

Un programme riche et varié attendait les participants du séminaire des fruits à noyau. Plus de 30 conférenciers ont présenté les facteurs de réussite pour la culture de fruits à noyau et ont abordé le changement climatique, les défis pour la protection des cultures, la lutte contre les ravageurs et la pression de ces derniers.

Conférencières et conférenciers de haut vol.

Le premier jour, Christian Hofer, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), a adressé un message de bienvenue aux plus de 140 participants. La Confédération soutient divers projets et veille ainsi à ce que les nouvelles connaissances de la recherche soient transférées vers les conseils pour la protection des cultures a indiqué Christian Hofer. Autre point fort de la première journée: la conférence de Pascal Basols-Pot. Venu exprès de France, il a présenté les nouvelles variétés d'abricots et de cerises que son entreprise, Cot international, étudie et distribue dans le monde entier. José Ramón Úrbez-Torres du département «Agriculture and Agri-food Canada» a participé en ligne au séminaire depuis le Canada. Dans sa fonction de phytopathologiste, il étudie les causes des maladies des plantes et la lutte contre celles-ci.

La première journée s'est achevée avec une table ronde de haut vol consacrée aux besoins et aux défis en lien avec la procédure d'homologation du point de vue de différents acteurs. Cette table ronde a notamment réuni des représentants de divers offices fédéraux, de la firme phytosanitaire Andermatt Biocontrol et de la Fruit-Union Suisse (FUS).

La durabilité au centre de l'attention.

Des conférences intéressantes sur les exploitations et sur les défis climatiques étaient au programme du deuxième jour. Markus Hämmerli de chez Inoverde possède plus de 25 ans d'expérience dans la commercialisation de fruits, de légumes et de pommes de terre. Il a parlé des défis et des perspectives pour la production suisse de fruits à noyau. La table ronde portant le titre «Fruits à noyau durables – qui paie? La «Durabilité des fruits» au point de vente apportera-t-elle le succès?» a de nouveau été un point fort de la journée. Des représentants de Coop, de Migros, d'Inoverde, de Tobi Seeobst et de la FUS ainsi qu'un producteur de fruits à noyau ont discuté du programme sectoriel national «Durabilité des fruits».

Conférence sur le leadership

Kevin Schläpfer a tenu une conférence quelque peu différente. Cet hockeyeur professionnel a joué dans divers clubs pendant 20 ans et a obtenu de nombreux succès. Il a atteint un statut culte en tant qu'entraîneur de l'EHC Bienne. Dans sa conférence consacrée à la motivation et au leadership, le directeur sportif actuel du club de hockey de Bâle a expliqué ce qui donne de l'énergie aux gens.

> 140
participants

Durabilité des fruits

Avec «Durabilité des fruits», La Fruit-Union Suisse (FUS) et l'Association suisse du commerce des fruits, des légumes et des pommes de terre (Swisscofel) se sont accordées sur un programme national de durabilité en février 2022. Grâce au vaste catalogue de mesures, toutes les exploitations peuvent apporter une contribution à une production encore plus durable en fonction de leur situation individuelle.

2024

En juillet 2024, le programme a été élargi pour inclure les cultures de cerises et de pruneaux. Le programme sera encore étendu aux petits fruits et aux abricots.

Indemnité

Les productrices et producteurs reçoivent 6 centimes par kilo de fruits à pépins comme indemnité pour les charges supplémentaires.

Programme Jeunes Consommateurs Valais: Automates dans les écoles valaisannes.

Un programme de l'Interprofession des Fruits et Légumes du Valais (IFELV) et de l'agriculture valaisanne en faveur de la jeunesse valaisanne.

L'Interprofession des Fruits et Légumes du Valais (IFELV) favorise depuis plusieurs années la consommation de fruits et légumes chez les enfants et les adolescents. Les enjeux environnementaux, les modes de production et la provenance des denrées alimentaires sont des préoccupations grandissantes, auxquels s'ajoutent les aspects de l'équilibre alimentaire. L'agriculture valaisanne souhaite recréer un lien avec la jeunesse valaisanne et ainsi, encourager la consommation de ses produits par divers axes de promotion.

Le programme « Jeunes Consommateurs Valais ».

Le programme, adapté aux différentes tranches d'âges entre 4 et 25 ans, intègre toutes les branches de productions agricoles. Les principaux objectifs visent à:

Rappeler les bienfaits sur la santé d'une consommation régulière de fruits et légumes et de produits agricoles diversifiés.

Sensibiliser la jeunesse à l'importance de consommer des produits sains, de saison et de proximité.

Informer des enjeux environnementaux, économiques et sociaux du maintien d'une production agricole suisse compétitive.

Favoriser la consommation à des prix accessibles tout en renforçant les liens entre producteurs et jeunes consommateurs.

Le concept repose sur un programme global dénommé « Jeunes Consommateurs Valais » réparti autour de 3 axes, élaboré conjointement avec l'école valaisanne et avec le soutien du Canton du Valais dans le cadre de l'Agenda 2030.

Axe 1 – Automates dans les écoles avec des produits issus du terroir valaisan.

50 automates réfrigérés sont mis à disposition dans 45 établissements d'enseignement secondaire et tertiaire. Certains grands établissements disposent de plusieurs distributeurs. Les automates sont habillés de couleurs vives sous le slogan « LE BON GOÛT DE LA NATURE. ».

Les bénéficiaires sont les adolescents et jeunes adultes entre 12 et 25 ans. Ainsi, les prix de vente visent à rester très accessibles, entre CHF 0.50 et CHF 2.50. Les produits sont vendus au prix de revient. La logistique et la maintenance sont assurées par l'IFELV.

Une offre permanente entre cinq et huit produits est proposée aux étudiants: pommes & poires, jus de pomme, compotes de fruits du Valais, briques de lait, barres de céréales, Tous les produits proposés proviennent de l'agriculture valaisanne, qu'ils soient bruts ou transformés, et la plupart portent la certification Marque Valais. Ils font tous l'objet d'une validation par la Fourchette Verte pour garantir leurs valeurs nutritives et leur conformité aux normes d'une alimentation équilibrée.

En chiffres pour 2024:

24'000 kg

de pommes, poires et autres fruits

1'600 kg

de légumes

800

litres de jus de fruits

20'000

jeunes bénéficiaires

50 distributeurs (CO, Collèges, ECCG, HEP)

Action « Pommes et Poires dans les CO »

Soutiens +50 manifestations sportives et culturelles

Les produits ont des durées de conservation qui permettent d'éviter tout gaspillage alimentaire. En outre, les écoles sont dotées des installations nécessaires pour récupérer les emballages. Le programme inclut une sensibilisation des élèves sur les sujets du recyclage.

Axe 2 – Organisations d'activités spécifiques et ponctuelles dans les écoles.

6 activités ou ateliers sont prévus en fonction des âges. Les activités sont accompagnées de supports didactiques numériques ou sous format papier en fonction du public.

1. Activités à thème sur les productions agricoles
2. Cours de cuisine: sensibilisation à la saisonnalité et à la proximité des produits
3. Encas récréations: mise à disposition de fruits et légumes pour les récréations (alternatives aux fruits mis à disposition dans les distributeurs)
4. Visites sur les exploitations agricoles: découverte du métier et de la production
5. Jardins scolaires: création de petits jardins dans l'environnement scolaire
6. Conférences/débats: échanges sur des thèmes sociétaux de l'agriculture

Axe 3 – Soutien « produits » du terroir dans le cadre d'événements.

Une aide est également apportée en dehors du cadre scolaire par le biais de parrainages « produits » lors d'événements et d'activités destinées à la jeunesse, principalement dans les domaines culturel et sportif:

- Tour des Alpes
- Tournoi de Foot
- Course de Noël
- Camp Polysportmania
- Fête de l'abricot



CO de la Tuilerie à St-Maurice

5 Marketing

Campagne promotionnelle abricot 2024.



Dates:
du 01.07 au 31.07.2024



Public-cible: grand public
CH romande et CH allemande

Réseaux sociaux.

Différentes publications boostées sur les réseaux sociaux Valais/Wallis en français et en allemand.

Instagram:

- 15 stories
- 35'503 impressions
- 35'075 portée
- 1085 interactions
- 95 clics sur liens
- 210 likes
- 1 post
- 7769 impressions
- 7444 portée
- 407 interactions

Facebook:

- 5 posts
- 409'652 impressions
- 222'689 portée
- 11'237 interactions
- 1588 clics sur les liens
- 123 commentaires

X (Twitter):

- 10 posts
- 3078 impressions
- 90 interactions
- 8 clics sur les liens

LinkedIn:

- 1 post
- 2189 impressions
- 35 interactions

Campagne d'affichage.



Dates:
du 01.07 au 28.07.2024.

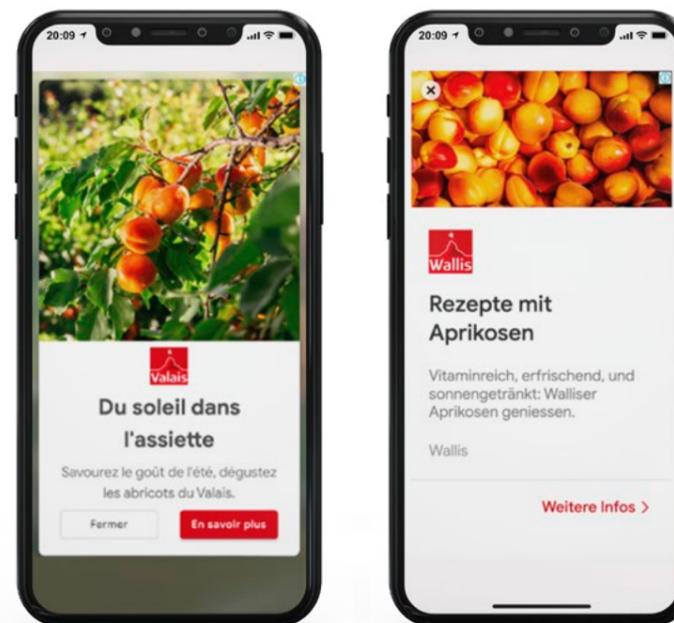
332

Emplacements.

Villes ciblées: Bâle, Berne, Bienne, Zürich, Lucerne, Fribourg, Genève, Lausanne, Delémont, St-Gall.

Format: F12, F200.

Campagne online.



Dates:
du 01.07 au 28.07.2024.

Ciblage:

- Wallis Supergeniesser
- Sans intention de visite en Valais
- Toute la Suisse, Valais non compris

Canaux:

- RTN Display (SEE)
1'193'137 impressions
- Google Display Network (THINK/DO)
44'838 clics, 31'087 visites

Campagne Stars locales.



Dates:
du 01.07 au 31.07.2024.

Mise en avant de l'abricot dans le cadre de la campagne stars locales sur différents canaux:

- Landingpage Stars locales
- Campagne d'affichage et online
- Liste des points de vente
- Social media Valais/Wallis

21
points de vente.

15'001
views: Landing page « Stars locales »

1'103
views: Liste des points de vente

Offline: 25 emplacements d'affiches

Online: 16'176 clics

Tickets à gratter abricots.

Distribution de tickets à gratter par les producteurs faisant de la vente directe d'abricots. Les tickets gagnants permettaient de remporter 1 kg d'abricots.



Dates:
du 03.07 au 01.08.2024.

+800 kg
d'abricots offerts.

22 points de vente ont pris part à la démarche.

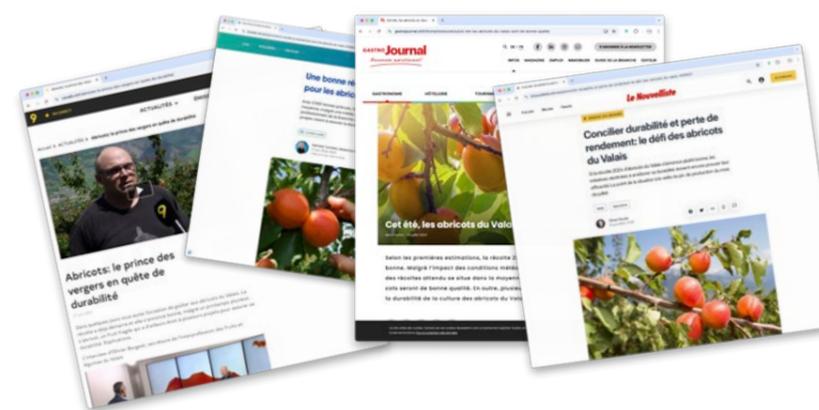
12'600 tickets générés.

814 tickets gagnants utilisés.

CHF 5698.- reversés aux producteurs.

Activation média.

Communiqué de presse: «Abricot du Valais – une bonne année en perspective».



Dates:
du 27.06 au 01.08.2024.

341 contacts.

Retombées presse dans 8 médias

Conférence de presse: «Abricot du Valais – deux initiatives pour renforcer la durabilité», en collaboration avec la Fête de l'Abricot



Dates:
du 27.06 au 01.08.2024.

6 médias présents: Canal 9, Agri Hebdo, Rhône FM, Radio Chablais, RTS, Le Nouvelliste

Retombées: 10 articles

Stand Fête de l'Abricot.

Espace de promotion de l'abricot dans le cadre de la Fête nationale de l'Abricot de Saxon.



Dates:
du 05.07 au 07.07.2024.

- Présence de l'IFELV et d'Agroscope :
- Stand Valais décoré aux couleurs de l'abricot
 - Espace enfants avec zone coloriage, puzzle et memory
 - Dégustations d'abricots et de produits dérivés
 - Espace Agroscope avec information sur la sélection variétale et atelier de bouturage
 - Panneaux informatifs autour de l'abricot



Campagne promotionnelle asperge 2024.

Campagne de promotion des asperges valaisannes et jambon cru du Valais IGP, en collaboration avec l'Interprofession des Viandes séchées du Valais.



Dates:
du 20.04 au 15.05.2024.

+1'050 kg
d'asperges vendus.

15 producteurs ayant pris part à l'action

En collaboration avec l'Association des producteurs des Viandes séchées du Valais IGP, l'IFELV a mis en place une promotion conjointe mettant en avant les Asperges du Valais et le Jambon cru du Valais IGP. L'objectif était de valoriser ces deux produits régionaux en proposant aux clients, sur les points de vente directe, un pack exclusif comprenant 1 kg d'asperges du Valais (1^{er} choix) et une barquette de 100 g de jambon cru, le tout au prix fixe de CHF 20.-. Ce pack était présenté dans un petit sac accompagné d'une fiche recette. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de collaboration intersectorielle visant à promouvoir les produits agricoles du terroir local et à encourager leur association culinaire à travers une recette savoureuse.



6 Interprofession des fruits et légumes du Valais.



Organes de l'IFELV 2024.

Bureau.

- Olivier Borgeat, Secrétaire général
- Loredana Storno, Chargée de projets
- Nathalie Huguet, Coll. administrative
- Christine Martinet, Coll. administrative
- Audrey Roduit, Coll. ArboPhytoRed
- Sylviane Chevrier, Coll. promotion
- Chantal Vouilloz, Coll. promotion

Comité.

- Yannick Buttet, Président
- Didier Bertholet, Vice président Inoverde / Fenaco
- Antoine Beytrisey, Producteur
- Olivier Comby, Producteur
- Pierre Dorsaz, Producteur
- Thierry Manta, Distillerie Louis Morand & Cie SA
- Benoît Moret, Moret Fruits SA
- Christophe Riquen, Producteur
- Laurent Rossier, Les Fruits de Martigny SA
- Stéphane Sauthier, Alpfruits SA
- Julien Tamarcaz, Producteur
- Sébastien Besse (invité) Chef de l'Office de l'Arboriculture et Culture maraîchère

USP: Union Suisse des Paysans, Brugg/Berne | FUS: Fruit Union Suisse, Zoug | UMS: Union Maraîchère Suisse, Berne | Swisscofel, Berne | CCM: Centrale Suisse de la culture maraîchère, Koppigen | AGIR: Agence Romande d'information agricole, Lausanne | Agroscope, Conthey | SCA: Service Cantonal de l'agriculture, Sion | EAV: École d'agriculture du Valais, Sion | CVA: Chambre Valaisanne d'agriculture, Conthey | VWP, Valais Wallis Promotion, Sion

Champs d'action de l'IFELV.

Tâches et collaborations de l'IFELV.

1. Branche	collaborations	2. Promotion	collaborations
gestion AG - membres - comité		gestion de la communication de branche	
prévision de récoltes fruits		collaboration marketing des fruits suisses	FUS
prévision de récoltes légumes		collaboration marketing des légumes suisses	UMS
gestion du réseau Intransscope		campagne national de promotion abricot	VWP
ArboPhytoRed		programme «Jeunes Consommateurs Valais»	
campagnes votations populaires		Marque Valais	VWP
consultation lois et ordonnances agricoles		événements produits du terroir VWP	VWP
organisation séminaires de branche		Fête de l'abricot	
gestion Forum abricot		activités de promotion des Interprofessions	
gestion CT abricot		gestion CT abricot	
réglementation des importations		réglementation des importations	
gestion contrôles Qualiservice		gestion contrôles Qualiservice	
délégations de branche		délégations de branche	
participation aux groupes de recherche	Agroscope-SCA	participation aux groupes de recherche	Agroscope-SCA
formation apprentis EAV	EAV	formation apprentis EAV	EAV
calcul rendement brut		calcul rendement brut	
statistiques		statistiques	
3. Recensement	collaborations	4. Capital	collaborations
annonces fruits et légumes	CCM	gestion des locataires	
recensement des surfaces	CCM	gestion de la PPE	
inventaires, stocks, programmes entreposage	Swisscofel	Finance budget-comptes	

Relations et collaborations.

L'IFELV, par son bureau ou par des membres délégués, est représentée dans une quinzaine de commissions permanentes, groupes de travail et centres de produit auprès des organisations nationales et cantonales..

Les concepts de commercialisation, les négociations des prix, les techniques culturales, la protection des plantes, la recherche et le développement ainsi que le marketing et la promotion représentent les éléments essentiels discutés dans ces différentes structures.

Des commissions ad-hoc fonctionnent aussi sur des thèmes très spécifiques et ponctuels comme la relève dans les métiers de l'agriculture, la mise en œuvre du plan phyto ou encore ceux qui traitent de l'économie circulaire et des circuits courts.

- Union Suisse des Paysans à Brugg
- Fruits Union Suisse à Zug
- Union Maraîchère Suisse à Berne
- Swisscofel à Berne
- Centrale Suisse la Culture Maraîchère à Koppigen/BE
- Chambre Valaisanne d'Agriculture à Conthey
- Service Cantonal de l'Agriculture à Châteauneuf/Sion

- École d'Agriculture du Valais à Châteauneuf/Sion
- Agroscope à Conthey
- HES-SO à Sierre
- AGIR à Lausanne
- Assaf-Suisse à Lausanne
- Valais/Wallis Promotion à Sion

IFELV

Interprofession des Fruits
et Légumes du Valais

Av. de la gare 2 - CP 416
1964 Conthey - Suisse

ifelv.ch



IFELV

Interprofession des Fruits
et Légumes du Valais

Av. de la gare 2 - CP 416
1964 Conthey - Suisse

ifelv.ch